

	Le Corre Jean-Marie : Né le 14-08-1877 à Pouldreuzic ; 1901, prêtre, 1903, professeur à Paris ; 1905, hors diocèse ; 1906, précepteur à Ploujean puis vicaire à Rosporden ; 1909, vicaire à Roscoff ; 1925, recteur de Rumengol ; 1938, curé doyen de Ploudiry ; 1949, chanoine honoraire ; 1953, prêtre résidant à Plouescat ; décédé le 27-01-1957. Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1957 p. 305-307.
--	--

A l'aube du 27 Janvier, M. le chanoine Le Corre rendait son âme à Dieu, après plusieurs semaines de grandes souffrances. A l'annonce de sa mort prochaine, il n'avait pu retenir ses larmes, car il caressait l'espoir de fêter l'an prochain le centenaire du couronnement de N.-D. de Rumengol, dont il avait été, treize années durant, le dévot et vigilant gardien. Mais son esprit de foi reprit bien vite le dessus : « *Ce que le bon Dieu voudra* », déclara-t-il, et il reçut dans d'admirables dispositions les derniers sacrements.

Né à Pouldreuzic la veille du 15 août 1877, au sein d'une famille nombreuse (il était le 3^e de 9 enfants) et profondément chrétienne, le petit Jean-Marie hérite de son père, tailleur et brodeur bigouden de profession, le goût du travail manuel et du bricolage. A défaut d'école libre dans la paroisse, il fréquente l'école officielle et y acquiert une bonne base primaire. C'est le vicaire, M. Kervella qui, discernant chez lui des signes sérieux de vocation, lui donne les premières leçons de latin et le fait entrer, muni, à onze ans, du certificat, au Petit Séminaire de Pont-Croix. De la sixième à la rhétorique, il y sera un élève appliqué et méthodique, dont l'intelligence assimile, comme en se jouant, toutes les disciplines. Admis à 17 ans au Grand Séminaire, il y parfait sa formation intellectuelle et sa préparation au sacerdoce, sous la conduite surtout de M. Treussier, dont il gardera, toute sa vie, un souvenir ému.

Il est ordonné prêtre le 21 Décembre 1901. Après un an et demi de surveillance au Collège de Léon, il est « prêté » pour trois ans à l'archidiocèse de Paris, qui l'affecte comme maître d'études au Collège Stanislas (1903-1906). C'est la belle époque du « Sillon ». N'est-ce pas dans la Crypte de la chapelle de Stan que le jeune polytechnicien Marc Sangnier a lancé en 1894 ce mouvement de reconquête de la jeunesse française au Christ et à son Eglise ? Sur ses vieux jours, M. Le Corre aimait à évoquer la période lointaine de sa vie où il lui avait été donné d'assister, en spectateur enthousiaste, à cette croisade pacifique du laïc.

A Rosporden, comme vicaire (de 1906 à 1909) de M. Le Borgne — «Tonton Georges» pour les familiers — il puise, à l'école d'un tel maître, l'esprit liturgique, le goût des cérémonies parfaites et le zèle pour la beauté de la maison de Dieu qui caractériseront tout son ministère.

Après ce long stage en Cornouaille, il est nommé à Roscoff. Dieu seul sait quel bien il a réalisé en cette paroisse du Léon, à la population si curieuse : à la fois urbaine et rurale, paysanne et commerçante, mère des « Johnniged » et des marchands de primeurs. Son allant, sa bonté, son tempérament vif et primesautier lui gagnent vite l'affection des Roscovites. On remarque aussi son assiduité au confessionnal et au chevet des malades, ainsi que son attrait de l'étude. Il s'intéresse à

l'histoire locale et révèle à plusieurs familles le rôle glorieux de leurs ancêtres dans la défense de l'Eglise.

Au bout de vingt années de vicariat, Monseigneur Duparc, le jugeant mûr pour le rectorat, lui confie, en 1926, la paroisse de Rumengol. Il se donne tout entier à sa mission de pasteur des âmes et de gardien du sanctuaire le plus antique du diocèse. Sous sa vive impulsion, les pèlerinages de la Trinité et de l'Assomption connaissent un succès accru ; il est heureux surtout de la vraie réussite que furent les fêtes du 75e anniversaire du couronnement de Notre-Dame.

C'est à l'occasion du pardon de la Trinité en Juin 1938, que M. Le Corre apprend de la bouche de son évêque sa promotion à la cure de Ploudiry et donc son retour dans le Léon, qu'il ne quittera plus. Et bientôt c'est la guerre avec son cortège de misères et d'ennuis de toute sorte. Malgré les moyens limités dont il dispose, il fait face bravement à tous les besoins, sans rien perdre de sa jovialité native. Son grand regret aura été de n'avoir pu procurer à ses paroissiens le bienfait inestimable d'une mission. Au moins s'acquitte-t-il avec diligence de ses devoirs pastoraux, s'appliquant surtout à la formation de militants d'Action Catholique, qu'il oriente volontiers vers les sessions d'études et les retraites fermées.

Ses suffragants lui témoignent une affection respectueuse. M. le Curé savait comme pas un animer les rencontres d'amitié sacerdotale et, certains jours qu'il se trouvait en verve, c'était vraiment impayable. Mais, revers de la médaille, il lui arrivait parfois, comme à tous ceux qui veulent faire de l'esprit, de dépasser quelque peu la mesure, si bien que, malgré sa charmante bonhomie, il inspirait à ses commensaux une certaine crainte révérencielle. Il était d'ailleurs le seul, semble-t-il, à ne pas s'en rendre compte ; aussi ses victimes lui pardonnaient-elles volontiers sa piquante ironie.

Le 31 Décembre 1949, il fut créé chanoine honoraire. Il n'en poursuivit pas moins son labeur pastoral jusqu'au jour où, moins de quatre ans après, il crut de son devoir de céder la place à un confrère plus jeune et plus alerte. Il accepta sans façon de prendre sa retraite à Plouescat, dans la maison aimablement mise à sa disposition par la famille de sa fidèle et dévouée servante. Sa passion d'être utile jusqu'au bout le poussait à rendre service au clergé paroissial, aux confrères des environs et notamment à l'école libre des filles, où il assurait la messe quotidienne.

L'avis de convoi de M. le chanoine Le Corre ne parut dans les journaux que le lundi, jour de ses obsèques. Malgré ce fâcheux contretemps, plus de soixante prêtres et des délégations des paroisses où il s'était dépensé se sont joints à de nombreux Plouescatais, pour rendre leurs derniers devoirs au zélé pasteur et prier la miséricorde divine pour le repos de son âme. Avant l'absoute, M. le vicaire général Cadiou excusa Monseigneur l'Evêque, retraça les principales étapes de la carrière sacerdotale du regretté défunt, évoqua ses qualités et ses vertus, le recommanda enfin au souvenir de tous ceux qui, l'ayant connu, avaient eu l'occasion de l'apprécier et de l'aimer.

Y. C.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 1957 p. 305-307.